

CONTEXTE ECONOMIQUE ET MISE EN PERSPECTIVE DES LOIS D'EXPANSION ECONOMIQUE

Cette contribution, rédigée par la Direction de la Politique Economique, présente d'une part l'évolution de la situation économique wallonne, par référence au contexte national et international, sur base d'une sélection d'indicateurs représentatifs. D'autre part, est présentée une vue d'ensemble des réalisations dans le cadre des lois d'expansion économique, qui sont analysées pour la période **1994-2010**, et mises en perspective avec l'évolution contextuelle.

Table des matières

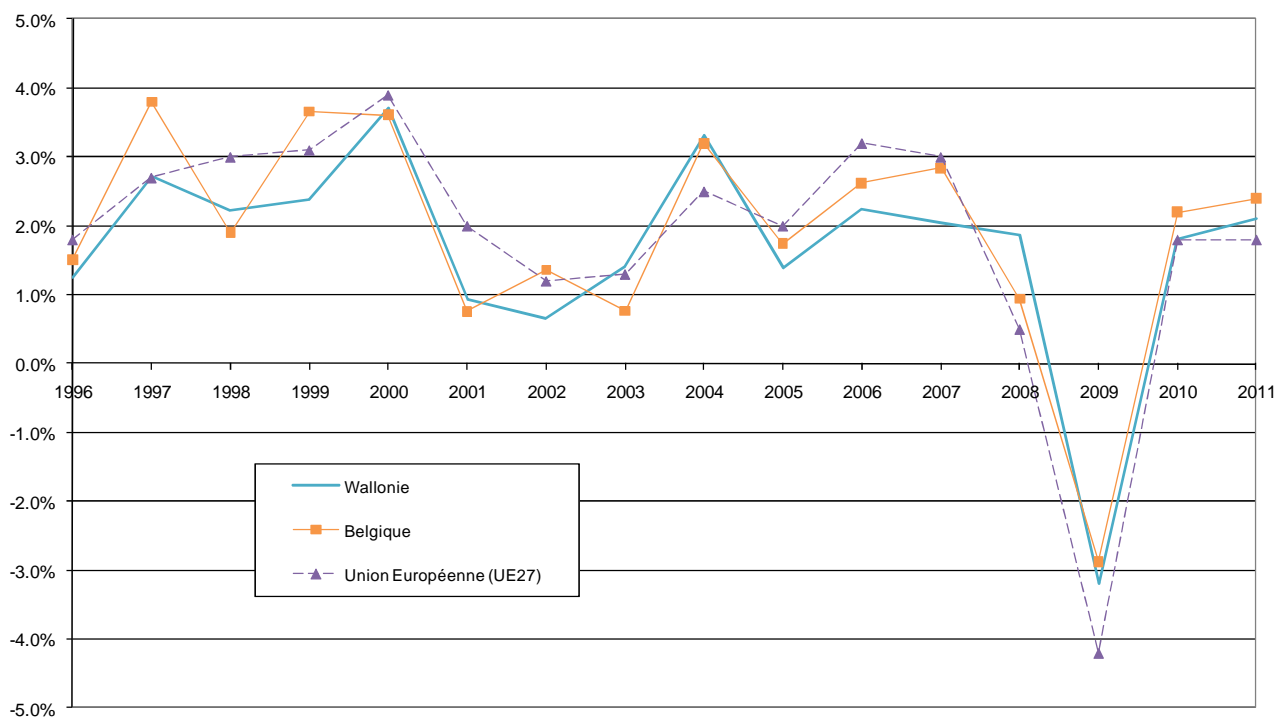
1	Contexte économique.....	1
1.1	Croissance du PIB.....	1
1.2	Production et chiffre d'affaires.....	3
1.3	Les investissements.....	4
1.4	Les exportations.....	5
1.5	Les entreprises.....	6
1.6	Le marché du travail.....	8
2	Evolution du système d'aide au cours de la période 1994-2010.....	11
2.1	Introduction.....	11
2.2	Nombre de dossiers.....	11
2.3	Aides octroyées.....	13
2.4	Investissement aidé.....	14
2.5	Taux d'aide.....	15
2.6	Emploi à créer.....	16
2.7	Répartition géographique et sectorielle.....	17

1 Contexte économique

1.1 *Croissance du PIB*

La crise économique qui s'est amorcée en 2008 s'est traduite par un recul du PIB en 2009. L'année 2010 a vu un retour à la croissance. Selon les prévisions, celle-ci devrait rester modérée en 2011. Si la Wallonie a mieux résisté que la Belgique en 2008, la récession y a été légèrement plus prononcée en 2009. Les prévisions indiquent pour 2010 une croissance de 1,8%, de la même ampleur qu'au niveau européen, mais sous la croissance nationale, et de 2,1% en 2011, contre 2,4% pour la Belgique et 1,8% pour l'UE. Tout comme la Belgique, la Wallonie a donc mieux résisté à la crise que l'UE, et la reprise pourrait y être plus prononcée en 2011. Cela peut s'expliquer par une forte reprise de la demande extérieure, notamment en provenance de l'Allemagne.

Taux de croissance réel du PIB



Sources : ICN, IWEPS, EUROSTAT - Graphique : Direction de la Politique Economique
2009 : données provisoires, 2010-2011 : prévisions

Croissance réelle du P.I.B. (Prévisions)

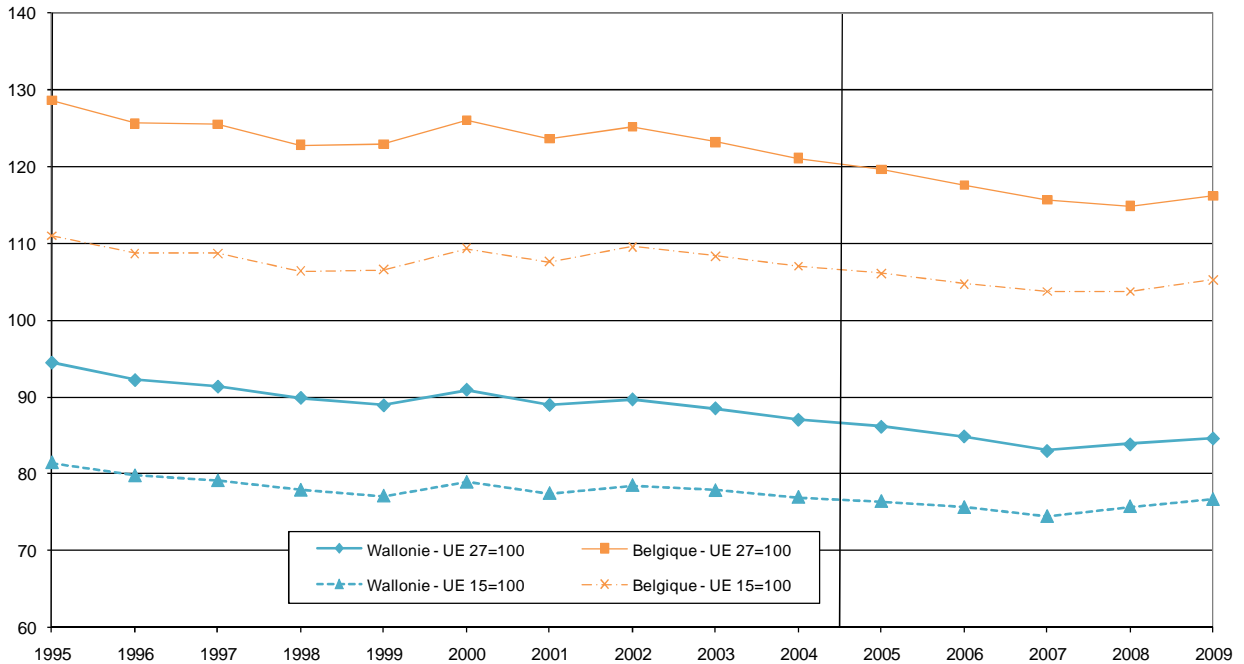
	2010	2011
Etats-Unis	2,9%	2,6%
Japon	4,0%	0,5%
UE 27	1,8%	1,8%
Zone Euro	1,8%	1,6%
Belgique	2,2%	2,4%
Wallonie (IWEPS)	1,8%	2,1%
Allemagne	3,6%	2,6%
Autriche	2,0%	2,4%
Pays-Bas	1,8%	1,9%
France	1,5%	1,8%
Italie	1,3%	1,0%
Royaume-Uni	1,3%	1,7%

Sources : DG ECFIN, IWEPS

Le graphique ci-après illustre le positionnement wallon et belge en termes de PIB par habitant par rapport à la moyenne européenne (l'UE 27 d'une part, et l'UE 15 d'autre part qui constitue une base de comparaison plus adéquate en termes de niveau de développement). A noter qu'une rupture statistique est intervenue en 2005 au niveau de la conversion en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA).

La Wallonie se situe en 2009 à l'indice 76,7 par rapport aux quinze et à l'indice 84,6 par rapport aux vingt-sept, alors que la Belgique dans son ensemble se positionne au-dessus de la moyenne communautaire. Après une poursuite de l'érosion du positionnement de la Wallonie au sein de l'espace européen au cours des dernières années, ses bonnes performances relatives des dernières années ont permis un accroissement de l'indice de PIB par habitant en 2008 et 2009. Sur base des prévisions de croissance présentées ci-dessus, ce mouvement pourrait se poursuivre en 2010-2011.

Indices du PIB par habitant (EUR = 100)

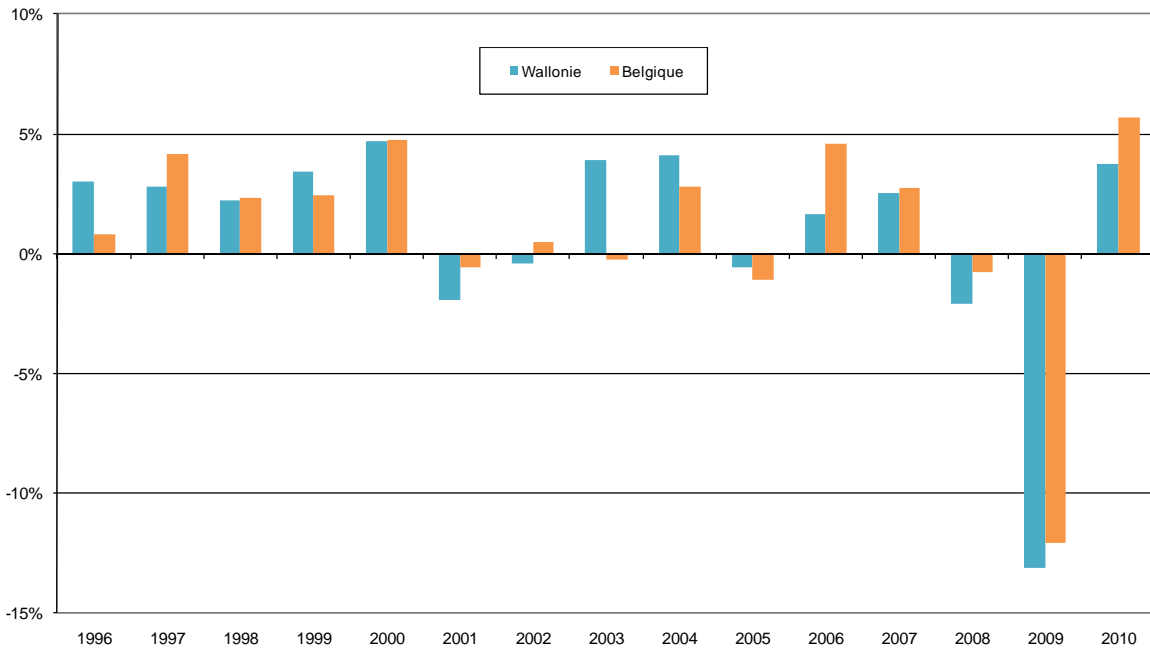


Sources : ICN, EUROSTAT - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique. Données 2009 provisoires

1.2 Production et chiffre d'affaires

L'année 2008 est marquée par l'apparition de la crise, avec une première baisse de la production industrielle tant en Wallonie qu'en Belgique. Une nouvelle baisse, très marquée cette fois (supérieure à 10%), est intervenue en 2009. La reprise s'est amorcée en 2010, avec une croissance relativement soutenue de la production industrielle. Les performances wallonnes restent toutefois systématiquement inférieures à celles de la Belgique.

Taux de croissance de la production industrielle



Source : INS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Taux de croissance du chiffre d'affaires - Industries extractives et manufacturières



Source : INS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Au niveau de chiffre d'affaires industriel, la croissance est restée positive en 2008, bien que le ralentissement se fasse sentir. Une baisse significative est toutefois à noter en 2009. Pour les années 2007 à 2009, la Wallonie enregistre de meilleures performances que la Belgique. L'année 2010 renoue avec une croissance positive et soutenue du chiffre d'affaires ; la reprise est moins marquée en Wallonie qu'au niveau national.

1.3 Les investissements

Le contexte international en matière d'investissement est illustré au tableau ci-dessous par le taux de croissance de l'investissement total exprimé en volume. Après une période favorable au cours des années nonante, les principales zones économiques ont enregistré des performances plus modérées au cours des années 2000. Dans ce contexte, les performances belges pour la période 2001-2010 apparaissent particulièrement bonnes. La période 2008-2010 est marquée par la crise, avec un recul des investissements européens, recul principalement marqué en 2009.

Les Etats-Unis ont connu un ralentissement de l'investissement dès 2006 et sont entrés dans une période de recul dès 2007. La reprise y a toutefois été plus rapide que dans les autres zones, avec un retour de la croissance dès 2010. La croissance de la formation brute de capital fixe (FBCF) devrait en outre y être plus soutenue qu'au niveau européen en 2011 et 2012.

Taux de croissance de la formation brute de capital fixe en volume

	1991-2000	2001-2010	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 Prév.	2012 Prév.
Belgique	1,6%	1,5%	7,9%	6,5%	2,7%	6,2%	2,6%	-5,4%	-1,3%	3,5%	3,4%
EUR 27	2,2%	0,5%	3,1%	3,4%	6,2%	5,8%	-0,8%	-12,0%	-0,7%	2,5%	3,9%
Zone Euro	2,2%	0,2%	2,3%	3,0%	5,4%	4,6%	-0,8%	-11,4%	-0,8%	2,2%	3,7%
USA	6,4%	-0,8%	6,2%	5,3%	2,3%	-1,4%	-5,1%	-15,5%	3,5%	4,7%	5,9%
Japon	-0,6%	-1,9%	1,4%	3,1%	0,5%	-1,2%	-3,6%	-11,7%	-0,2%	0,5%	3,6%

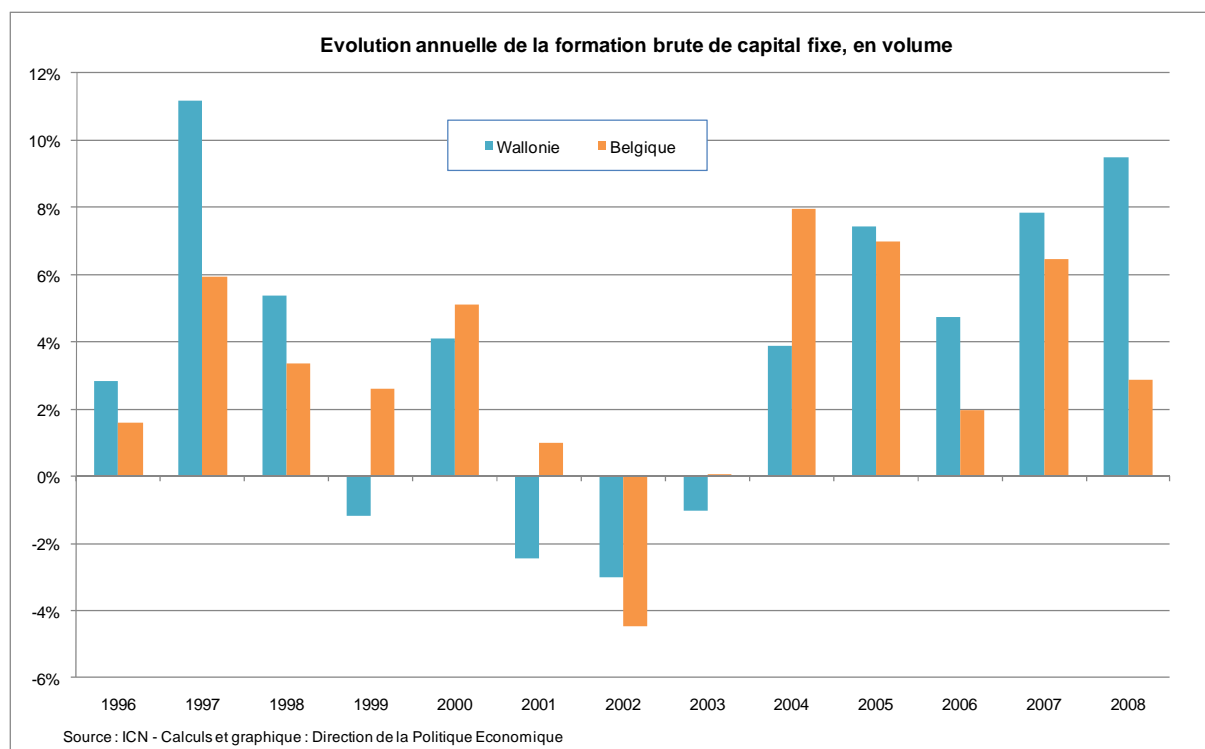
Source : Commission Européenne – DG ECFIN.

La Belgique enregistre depuis le début de la décennie de bonnes performances par rapport à la moyenne européenne, à l'exception de l'année 2006. Alors que le recul s'était amorcé en Europe dès

2008, la FBCF belge s'est encore inscrite en hausse pour cette année. Le recul de l'année 2009 y a en outre été nettement plus modéré. Pour 2010, les performances belges sont toutefois plus faibles qu'au niveau de l'UE.

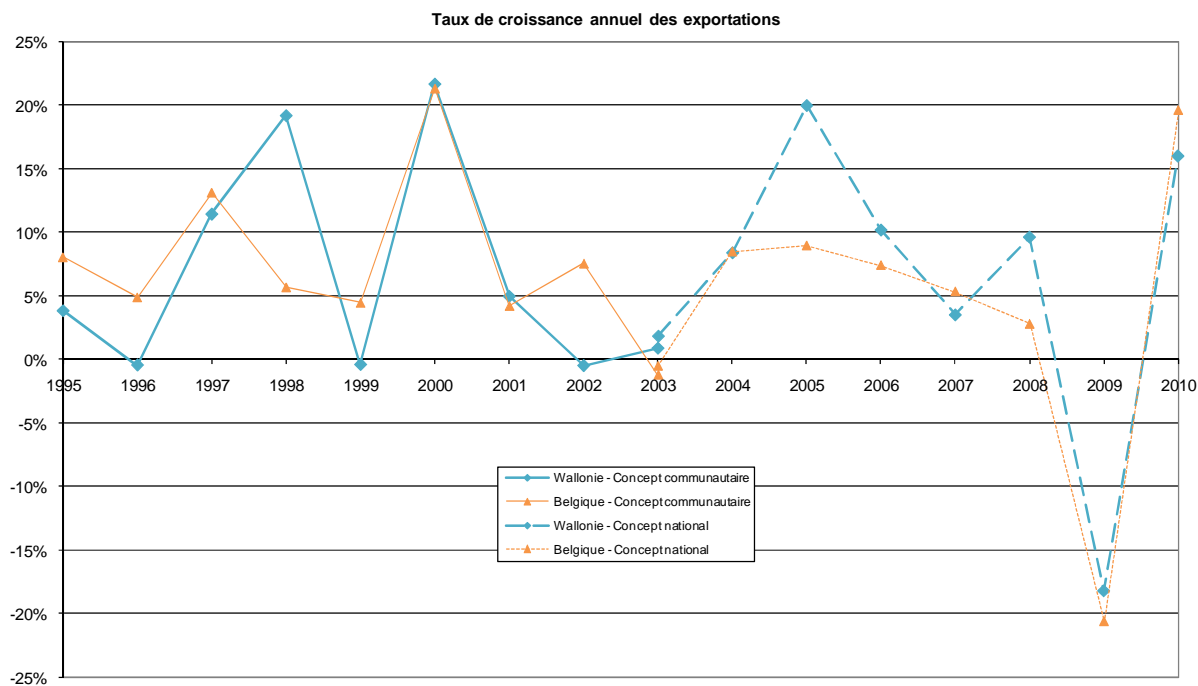
L'évolution de la FBCF, disponible au niveau régional pour la période 1995-2008, permet d'appréhender la dynamique d'investissement au niveau wallon. Depuis 2005, la Wallonie enregistre de bonnes performances par rapport à la moyenne belge. Malgré un ralentissement en 2006, les dernières années ont été marquées par une croissance soutenue de l'investissement en Wallonie. Sur base du tableau précédent, l'on peut toutefois s'attendre à une baisse pour les années 2009 et 2010. Les prévisions de l'IWEPS en la matière indiquent un recul plus marqué de la FBCF en Wallonie qu'au niveau belge en 2010, et une reprise en 2011.

Le taux d'investissement wallon (FBCF/PIB) est de 21,7 % en 2008 contre 21,4 % au niveau belge ; celui-ci dépasse la moyenne nationale pour la première fois depuis 10 ans. Ce taux s'est inscrit à la hausse depuis 2004 tant au niveau wallon que belge.



1.4 Les exportations

Les statistiques d'exportation fournies par l'ICN sont désormais établies selon une nouvelle méthodologie (concept national, qui permet d'éliminer l'effet de siège et en partie l'effet de porte), alors qu'elles étaient auparavant établies sur base du concept communautaire. Il y a donc une rupture dans les séries à partir de 2003.



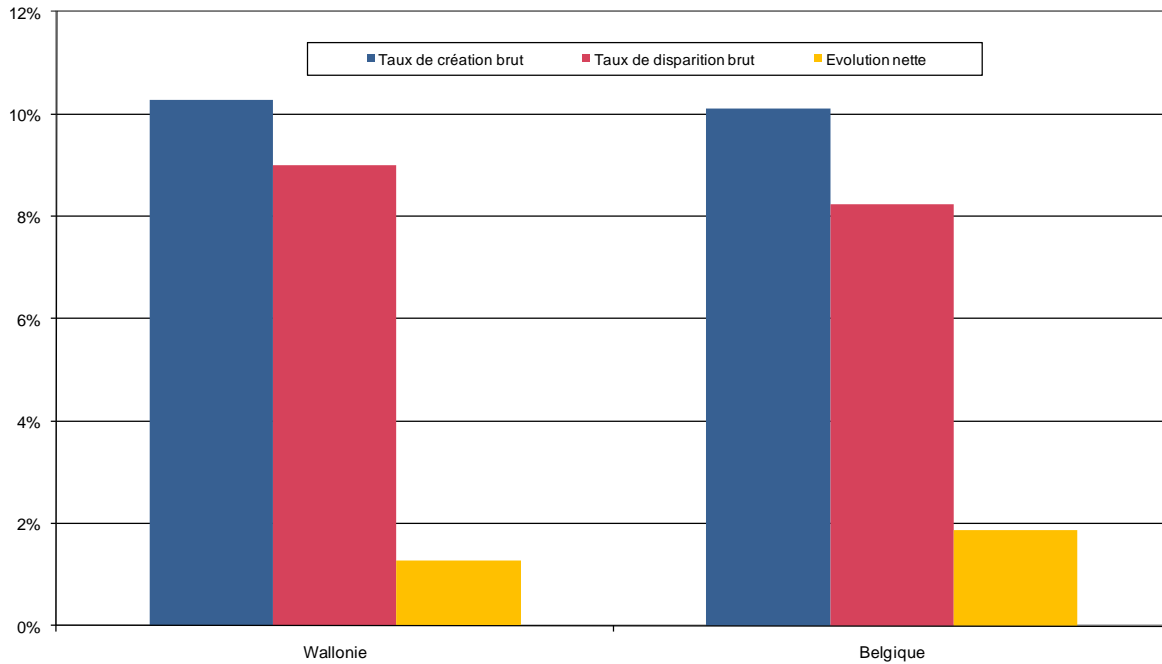
Source : ICN - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique
Données 2010 provisoires

Après une année 2008 marquée par une forte croissance des exportations wallonnes, croissance supérieure à celle de la Belgique, la crise a eu pour conséquence une chute importante des exportations en 2009. L'année 2010 voit un retour à une croissance soutenue, la Wallonie s'inscrivant toutefois en léger retrait par rapport à la Belgique.

1.5 Les entreprises

Le dynamisme entrepreneurial wallon est illustré au graphique ci-dessous par les taux bruts de création et de disparition d'entreprises établis sur base des données de la TVA. Si la Wallonie se situe dans la moyenne nationale en matière de taux de création brut, elle se caractérise par un taux de disparition brut légèrement plus élevé. En termes nets, le taux de création moyen sur la période 2007-2010 est donc plus faible en Wallonie qu'au niveau belge, et s'établit en moyenne à 1,3% contre 1,9% pour la Belgique. L'année 2009 a été marquée par un ralentissement de la croissance du nombre d'entreprises, qui est toutefois restée positive. Le nombre d'entreprises s'inscrit en croissance en Wallonie depuis 2004.

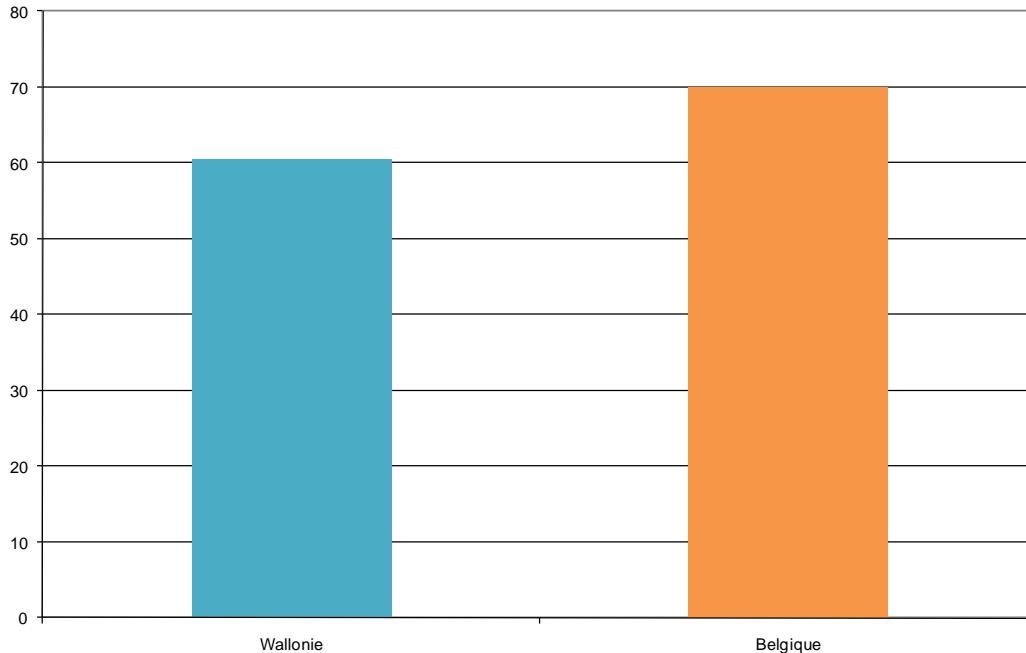
Démographie des entreprises (Moyennes 2007-2010)



Source : SPF Economie et PME - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Le graphique ci-dessous, qui illustre la densité du tissu entrepreneurial, indique une densité d'entreprises plus faible en Wallonie que sur l'ensemble de la Belgique, ce qui montre la nécessité de poursuivre les efforts de soutien à la création d'entreprises en Région Wallonne.

Nombre d'entreprises pour 1.000 habitants (Moyennes 2007-2010)

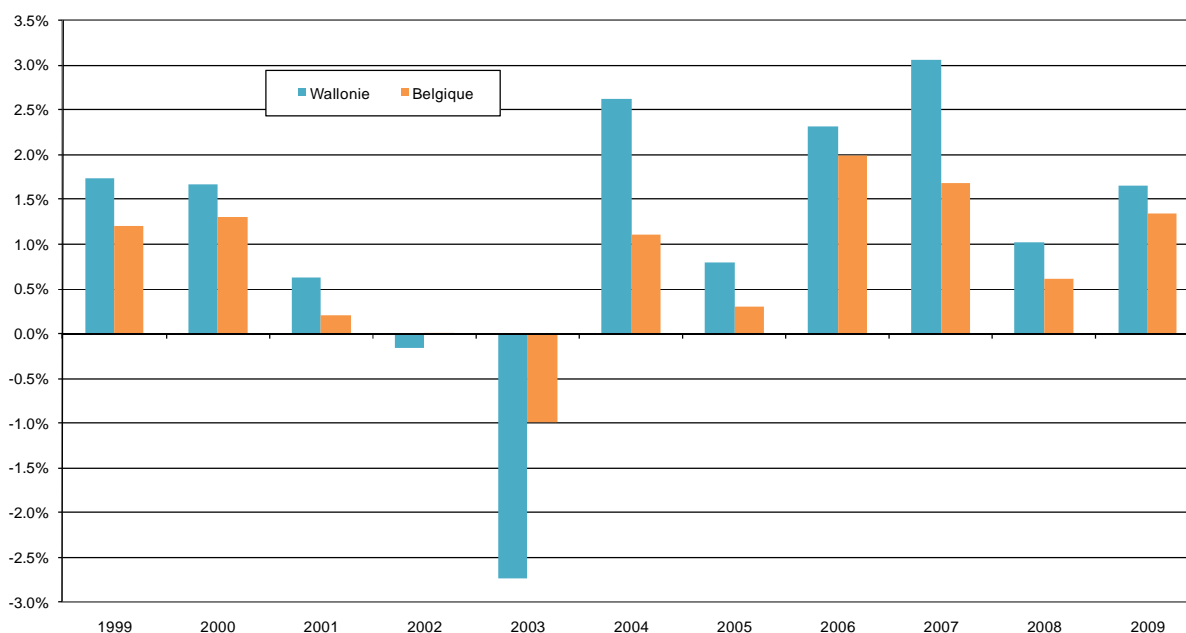


Source : SPF Economie et PME - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Les constats ressortant de l'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises enregistrées à la TVA doivent être nuancés dans la mesure où ces résultats sont influencés par l'évolution de l'emploi indépendant, plus faible en Wallonie qu'au niveau belge. Les statistiques relatives au nombre

d'établissements ONSS indiquent de bonnes performances relatives de la Wallonie au cours des dernières années par rapport à la moyenne belge.

Taux de croissance annuel du nombre d'établissements



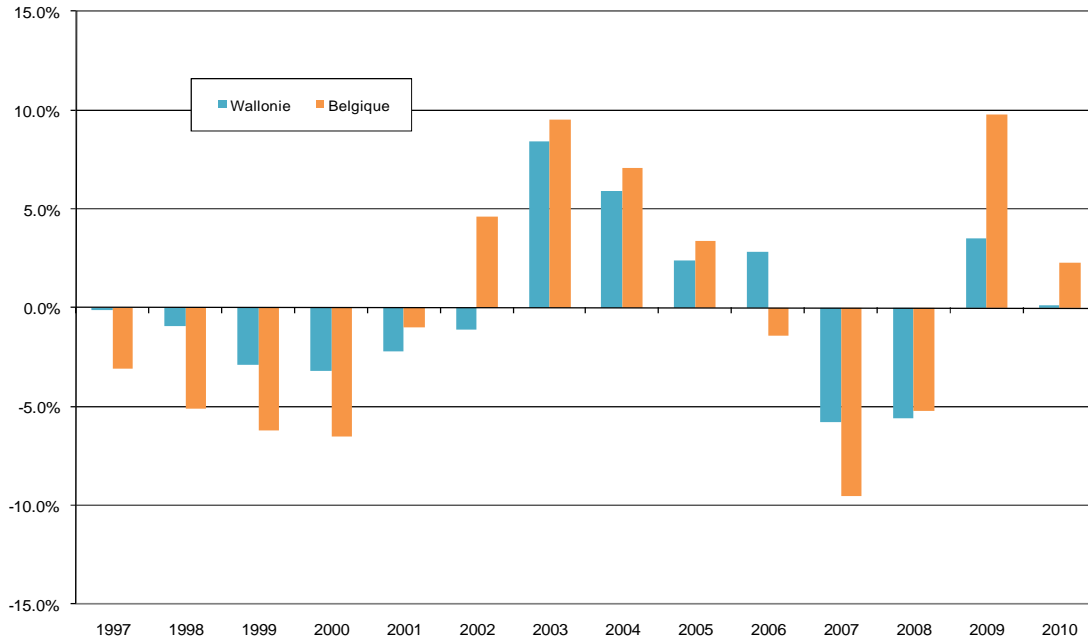
Source : ONSS - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

1.6 Le marché du travail

Après deux années de décreue du nombre de DEI en Wallonie, la crise lui a fait renouer avec la croissance du chômage en 2009. Cette croissance y est toutefois restée inférieure à celle observée pour la Belgique, et est quasi nulle en 2010 alors que la Belgique connaît encore une hausse du nombre de DEI de 2,3% cette année.

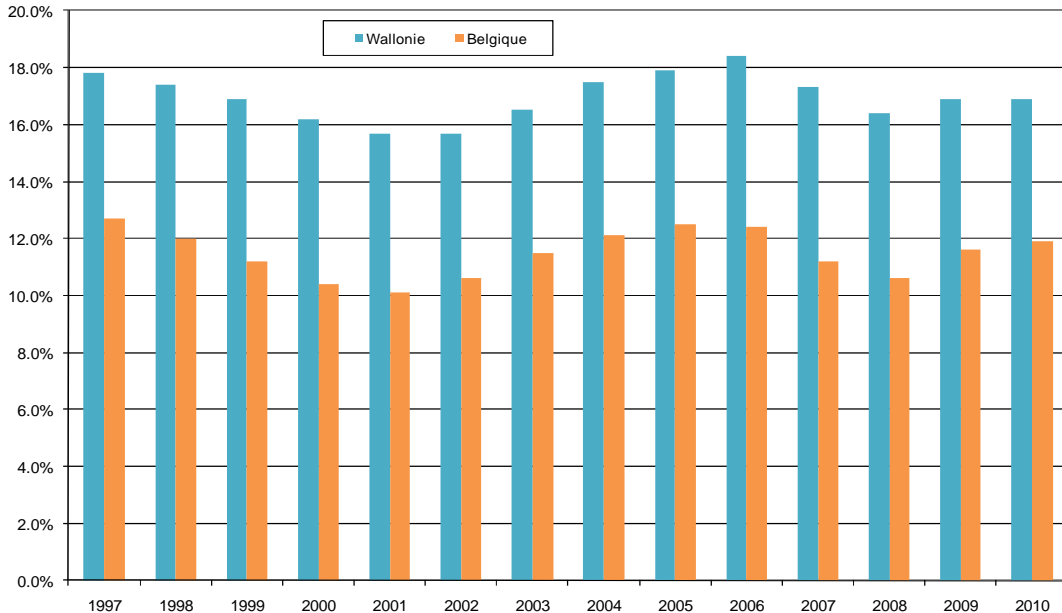
En conséquence, le taux de chômage wallon (défini comme la part des demandeurs d'emploi indemnisés dans la population active), qui s'était également inscrit en baisse en 2007-2008 a connu une légère hausse en 2009 et se stabilise en 2010. Le taux de chômage wallon reste nettement supérieur au taux belge.

Taux de croissance annuel du chômage (Demandeurs d'emploi inoccupés)



Source : IWEPS - Graphique : Direction de la Politique Economique

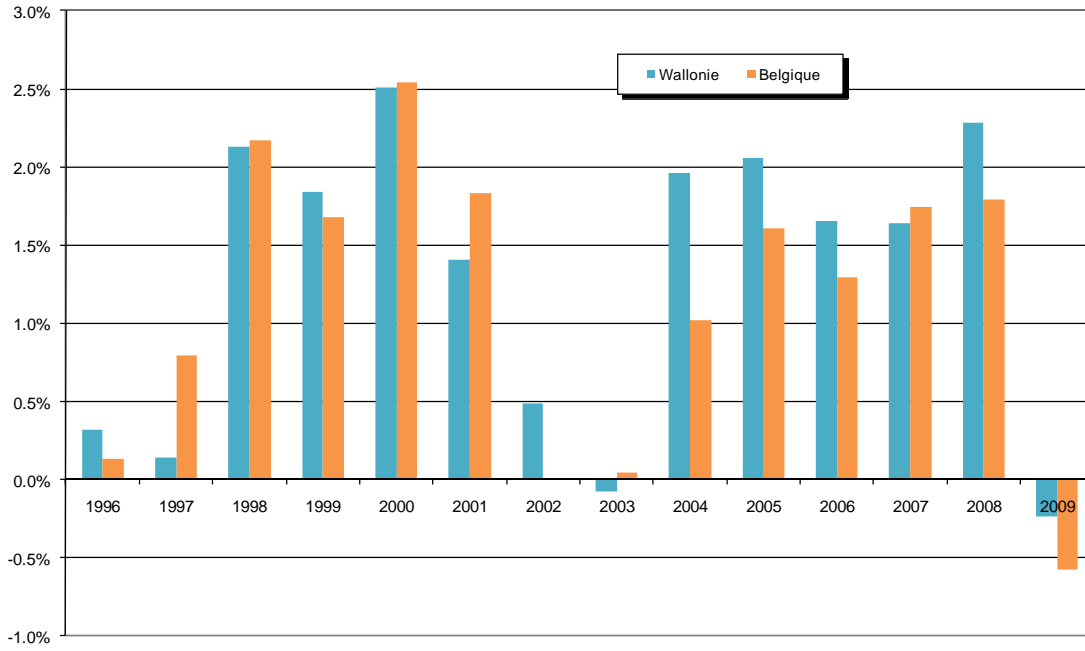
Taux de chômage (Nombre de Demandeurs d'Emploi Inoccupés en % de la population active)



Source : IWEPS - Graphique : Direction de la Politique Economique

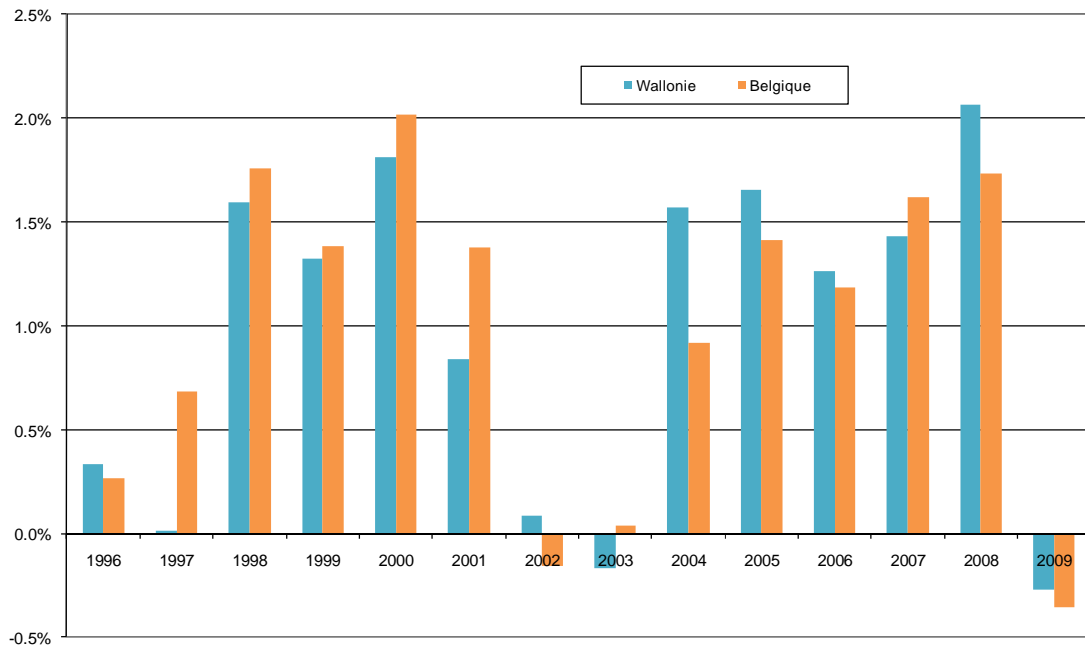
L'emploi salarié wallon a connu entre 2004 et 2008 une croissance modérée, mais plus importante qu'au niveau belge, à l'exception de l'année 2007. Dans le contexte de la crise, l'emploi salarié s'est légèrement rétracté en 2009, de manière plus limitée en Wallonie qu'au niveau belge. L'emploi total connaît une évolution similaire. Au vu des évolutions enregistrées quant aux entreprises et au chômage, l'on peut tabler sur une évolution positive de l'emploi wallon en 2010. Selon les prévisions de l'IWEPS, la Wallonie enregistrerait une hausse de l'emploi de 0,7% en 2010 contre 0,6% pour la Belgique. Cette croissance se poursuivrait en 2011, à un niveau de 0,9% pour la Wallonie comme pour la Belgique.

Taux de croissance annuelle de l'emploi salarié



Source : ICN - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Taux de croissance annuelle de l'emploi



Source : ICN - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

2 Evolution du système d'aide au cours de la période 1994-2010

2.1 Introduction

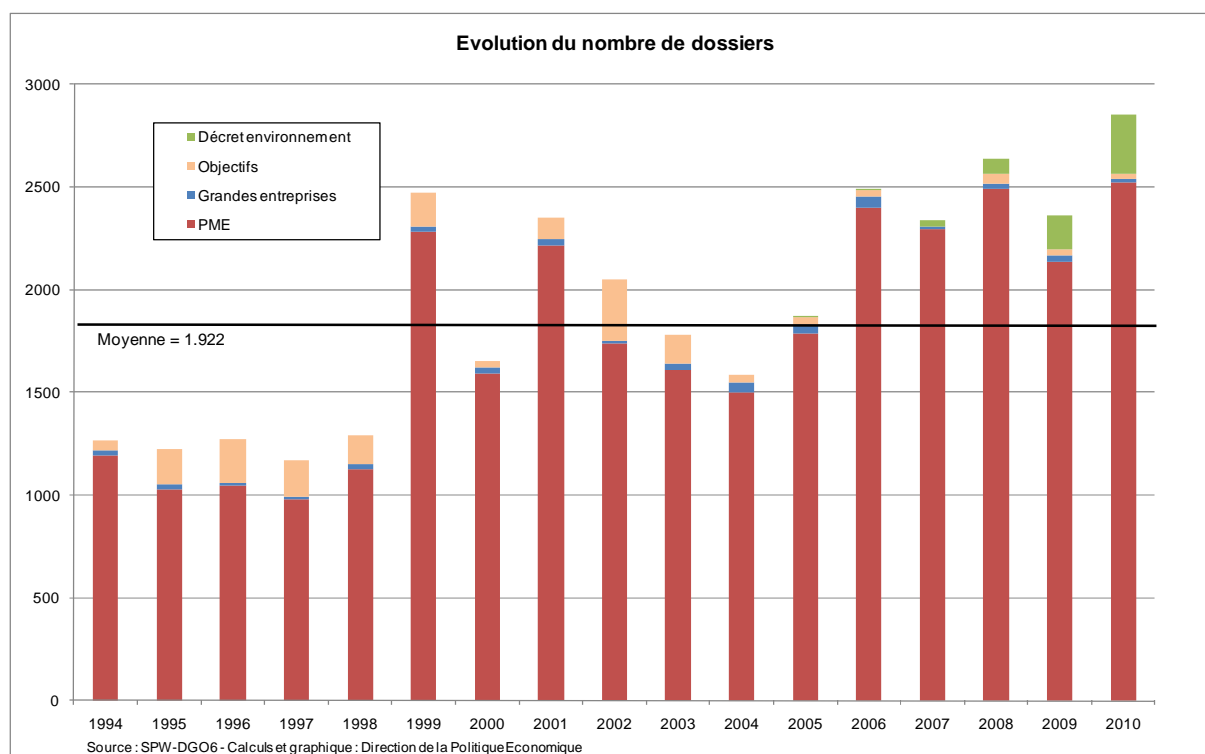
Cette section présente une vue d'ensemble des réalisations concernant l'octroi d'aides à l'investissement dans le cadre des lois d'expansion économique au cours de la période 1994-2010 en Wallonie. Les données relatives aux régimes d'aide qui sont présentées dans ce rapport ont été fournies par le Département de l'Investissement du Service Public de Wallonie. Les traitements et analyses ont été réalisés par la Direction de la Politique Economique.

Sont visées les aides aux régions défavorisées (grandes entreprises), les aides aux PME et les régimes d'aides couverts par les politiques structurelles européennes, ainsi que depuis 2005 les aides octroyées dans le cadre du décret relatif aux incitants en faveur de la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie du 11 mars 2004, auquel nous ferons référence sous l'intitulé « Décret Environnement ».

Sous l'intitulé « Grandes entreprises » sont reprises les aides octroyées sur base du décret du 25 juin 1992 sur l'expansion économique (modifiant la loi du 30 décembre 1970) et du décret du 11 mars 2004 sur les incitants en faveur des grandes entreprises, qui est entré en application en 2005. Sous l'intitulé « PME », sont reprises les aides aux PME octroyées sur base du décret du 25 juin 1992 modifiant la Loi de réorientation économique du 4 août 1978, et du décret du 11 mars sur les incitants en faveur des PME qui est entré en application en 2004.

Concernant les interventions cofinancées par les Fonds structurels européens (reprises sous l'intitulé « Objectifs »), les données 2000 et 2001 concernent exclusivement le programme Phasing out Objectif 1 Hainaut (2000-2006), les programmes Objectif 2 Meuse-Vesdre et Namur-Luxembourg ont eux débuté en 2002. Plus aucune intervention n'a été accordée dans ce cadre au cours de l'année 2007, les régimes étant arrivés à expiration. Les nouveaux régimes (Objectifs Convergence et Compétitivité) relevant de la programmation 2007-2013 sont entrés en vigueur début 2008.

2.2 Nombre de dossiers



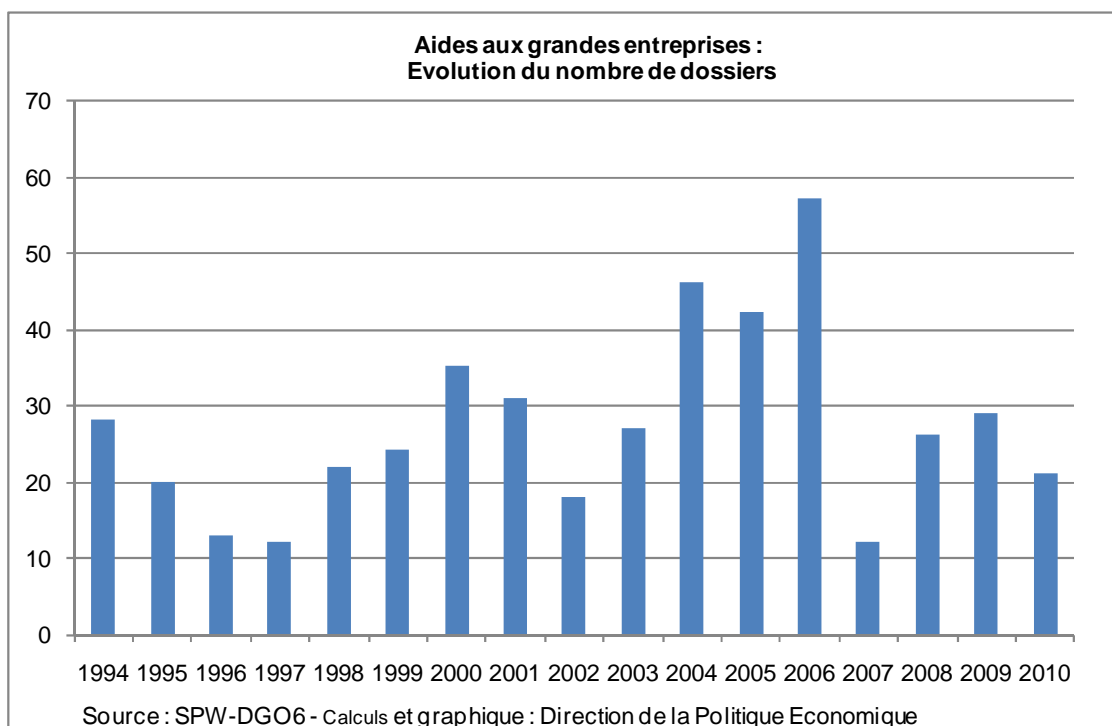
Après l'année 2007 qui a constitué une année de transition pour l'application des régimes d'aide à finalité régionale étant donné l'approbation de la nouvelle carte des zones de développement en mars 2007, et l'élaboration des nouveaux programmes opérationnels cadrant l'intervention des Fonds

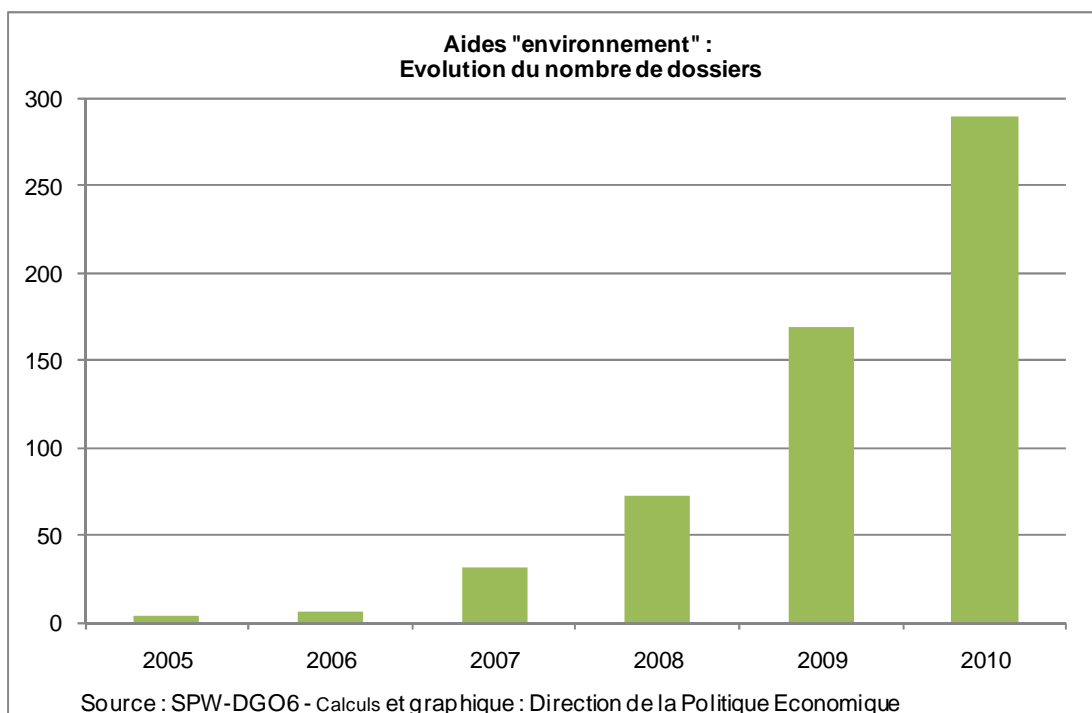
structurels pour la période 2007-2013, l'année 2008 avait enregistré un nombre record de dossiers d'aide à l'investissement, notamment au niveau des PME. On note une baisse en 2009, essentiellement au niveau des PME, ce qui est probablement à lier à la crise économique. En 2010, un nouveau record est atteint, le nombre de dossiers PME étant revenu à son niveau de 2008, et ce malgré la persistance des effets de la crise sur l'évolution de la FBCF.

Le nombre de dossiers PME traités a connu une hausse significative depuis 2006 par rapport aux années antérieures. Cela doit être mis en relation avec les réformes intervenues depuis 2004 et les modifications de la définition de PME. Il faut également signaler en 2006 un effet de rattrapage en matière de dossiers PME traités suite à l'épuisement des budgets en 2004. Enfin, rappelons le contexte de reprise de la dynamique d'investissement depuis 2004. Malgré la baisse de l'investissement en 2009 et 2010, le nombre de dossiers reste supérieur à la moyenne.

Concernant les dossiers « Objectifs », une centaine d'interventions ont été réalisées dans le cadre de la nouvelle programmation. Le nombre de dossiers est en recul en 2009 et 2010 par rapport à 2008. Deux éléments d'explication peuvent être avancés : d'une part, le nombre de dossiers traités en 2008 a pu être gonflé suite à l'interruption de 2007 lors du lancement des nouveaux programmes, et d'autre part, la sélectivité accrue de ces régimes, en termes de création d'emploi notamment, n'a sans doute pas favorisé l'afflux de dossiers dans le contexte de la crise.

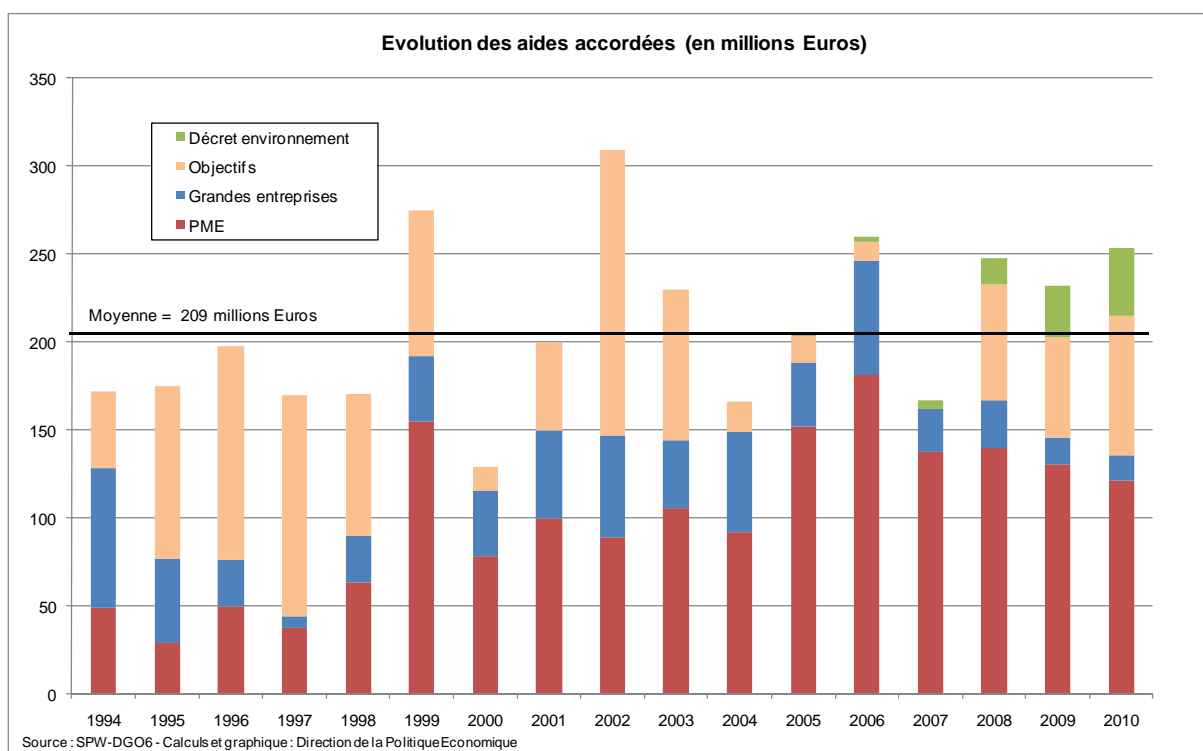
Au niveau des grandes entreprises et du décret environnement, le nombre de dossiers traités est nettement plus limité que pour les PME. Pour les aides aux grandes entreprises, sont traités en moyenne 27 dossiers par an sur l'ensemble de la période. On note un nombre de dossiers plus important pour les années 2004 et 2005 et surtout 2006 par rapport aux années précédentes. Par contre, l'année 2007 est en net recul, ce qui s'explique par la période de transition relative à la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices européennes en matière d'aides à finalité régionale. Le résultat élevé de 2006 s'explique donc en partie par un effet d'anticipation des décisions. Pour les années 2008 à 2010, l'on se situe dans la moyenne. Au niveau du décret environnement, on peut relever une croissance importante et continue du nombre de dossiers. Cela peut s'expliquer par la hausse du budget dédié à cette mesure, et l'extension en 2009 du champ d'application concernant l'utilisation durable de l'énergie. C'est d'ailleurs sur ce volet que le nombre de dossiers a plus particulièrement augmenté.





2.3 Aides octroyées

Concernant la masse d'aides octroyées, après le recul enregistré en 2007, elle se situe au-dessus de la moyenne pour les années 2008 à 2010. En lien avec la hausse du nombre de dossiers, les aides aux PME représentent pour la période récente plus de la moitié des aides accordées. Malgré le nombre limité de dossiers concernés, les aides cofinancées sont également significatives étant donné les taux d'intervention plus importants. Les aides octroyées dans le cadre des décrets grandes entreprises sont en retrait en 2009 et 2010 par rapport aux années précédentes. La hausse globale de la masse d'aide en 2010 s'explique par les aides cofinancées d'une part, les aides « environnement » d'autre part.



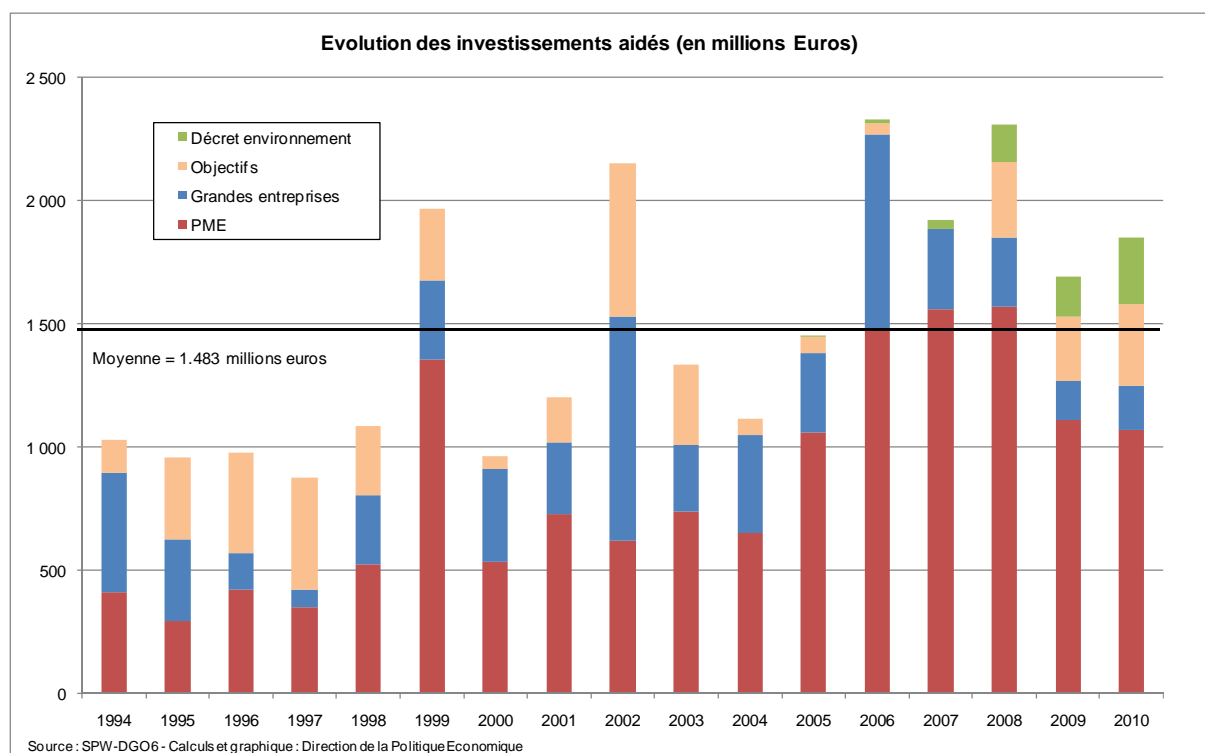
On peut relever la baisse de l'aide moyenne par dossier au cours des périodes successives. Pour les grandes entreprises, l'aide moyenne par dossier a diminué de moitié sur la période 2007-2010 par rapport à 1994-1999 ; cela doit être mis en relation avec la baisse des taux d'intervention maxima autorisés. Au niveau des Objectifs, après une baisse en 2000-2006, l'aide moyenne est en forte hausse pour la dernière période, ce qui s'explique par la taille relativement importante des entreprises aidées, ce qui est à lier aux exigences minimales d'emploi à créer. Pour les années 2007-2010, l'aide moyenne par dossier est en légère baisse pour les PME par rapport à la période précédente. Au niveau des dossiers environnement, on note une forte baisse de l'aide moyenne accordée en 2007-2010 par rapport aux années 2005-2006.

Aide moyenne par dossier (milliers euros)

	1994-1999	2000-2006	2007-2010	1994-2010
Grandes entreprises	1.881,1	1.338,3	910,1	1.396,4
PME	50,1	62,1	56,1	57,1
Objectifs	606,6	523,5	1.917,5	655,4
Décret environnement	-	478,9	154,6	159,7
Total	133,4	108,7	88,2	108,9

Source : SPW-DGO6, calculs : Direction de la Politique Economique

2.4 Investissement aidé

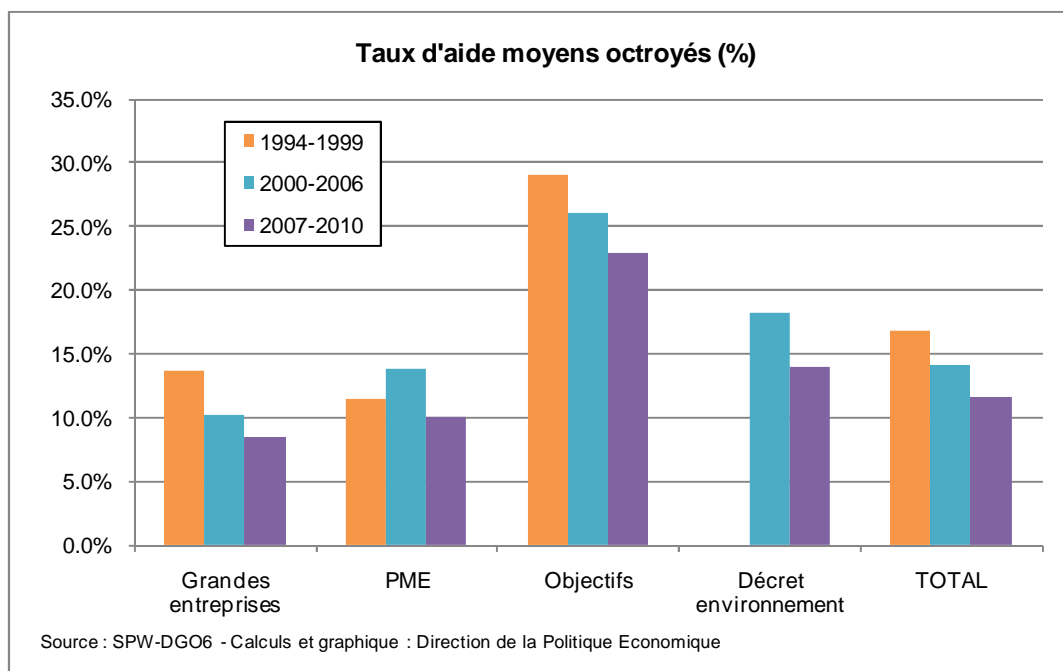


Concernant l'investissement aidé, on peut relever un recul en 2009-2010 par rapport aux années précédentes, essentiellement au niveau des PME, et dans une moindre mesure des grandes entreprises. L'on se situe toutefois toujours au-dessus de la moyenne de la période étudiée. Concernant les PME, un lien doit être établi avec un taux d'aide moyen plus élevé au cours de ces deux années, conjugué à la réduction de la masse d'aides.

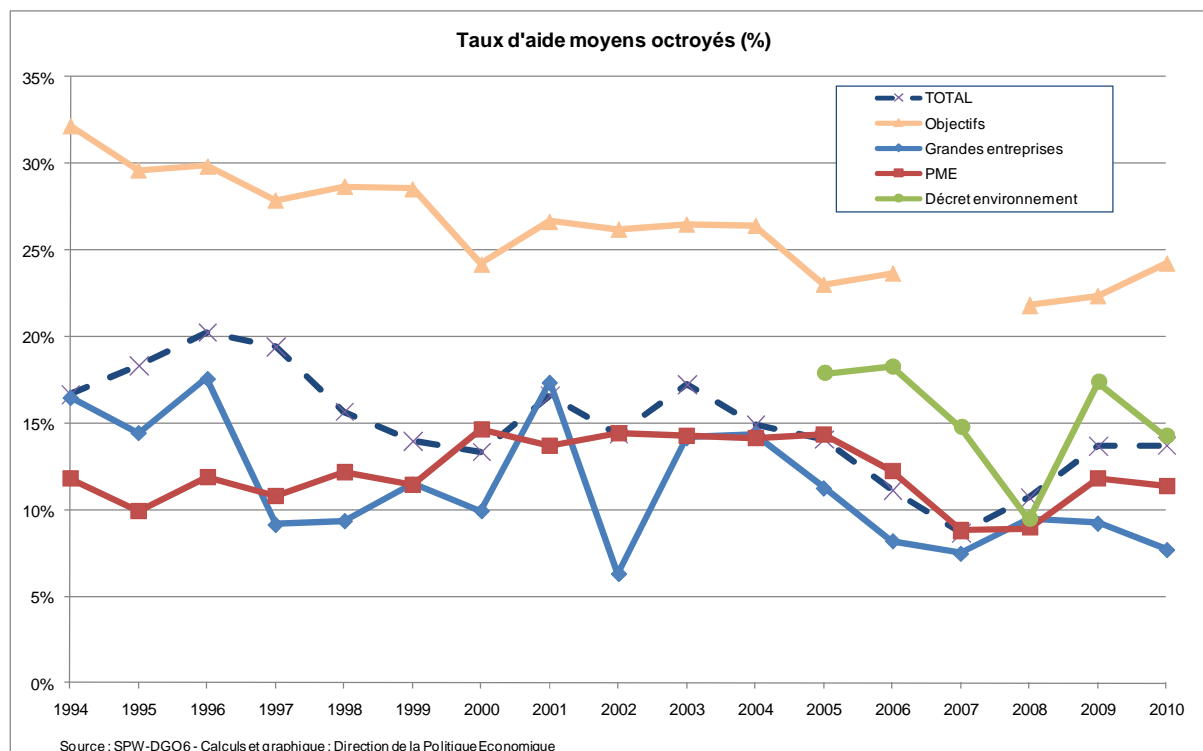
Pour l'ensemble de la période considérée, ce sont logiquement les régimes « Objectifs » qui permettent l'octroi des taux d'aide les plus élevés. Alors que pour la période 1994-1999, le taux d'aide moyen est plus élevé pour les grandes entreprises que pour les PME, ce n'est plus le cas pour les périodes suivantes. On note toutefois une nette diminution des taux moyens accordés aux PME en 2007-2010 par rapport à la période précédente. Pour la période 2007-2010, le taux moyen s'établit à 10%.

2.5 Taux d'aide

Globalement, on note une réduction progressive des taux d'aide moyens octroyés, ce qui est à lier avec l'évolution de la législation, tant au niveau européen qu'au niveau régional.

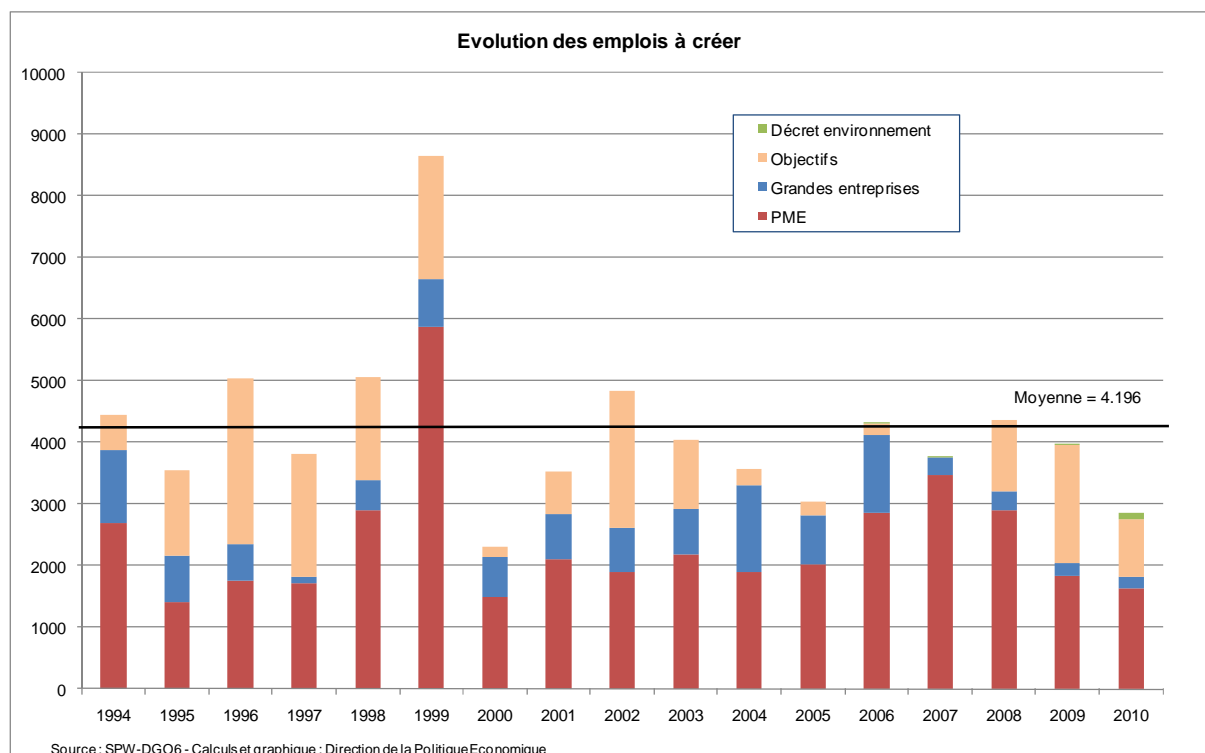


Après une baisse progressive et continue du taux d'aide moyen global depuis 2004, celui-ci s'inscrit en hausse en 2008-2009 et est stable en 2010. Comme indiqué plus haut, le taux moyen octroyé aux PME est plus important en 2009 et 2010 par rapport à 2007-2008. Par contre, au niveau des grandes entreprises, on note une baisse.



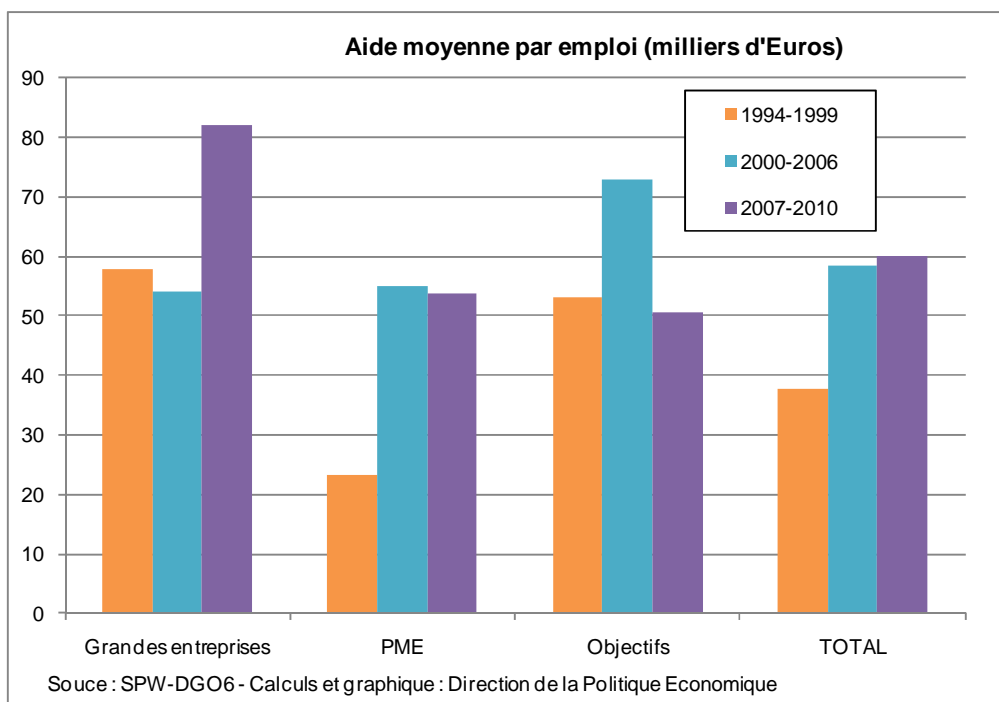
2.6 Emploi à créer

Concernant l'emploi à créer (emploi que l'entreprise s'engage à créer en liaison avec l'octroi de la prime ; il s'agit donc des perspectives de création), on peut noter une baisse en 2009 et surtout en 2010 par rapport à 2008. Les créations d'emploi annoncées pour les dossiers PME sont en baisse depuis 2008. Concernant les Objectifs, l'année 2009 enregistre une création d'emploi relativement élevée, alors que le nombre de dossiers était plus faible qu'en 2008. Pour les grandes entreprises, le nombre d'emplois à créer est plus faible depuis 2007 par rapport à la période précédente.



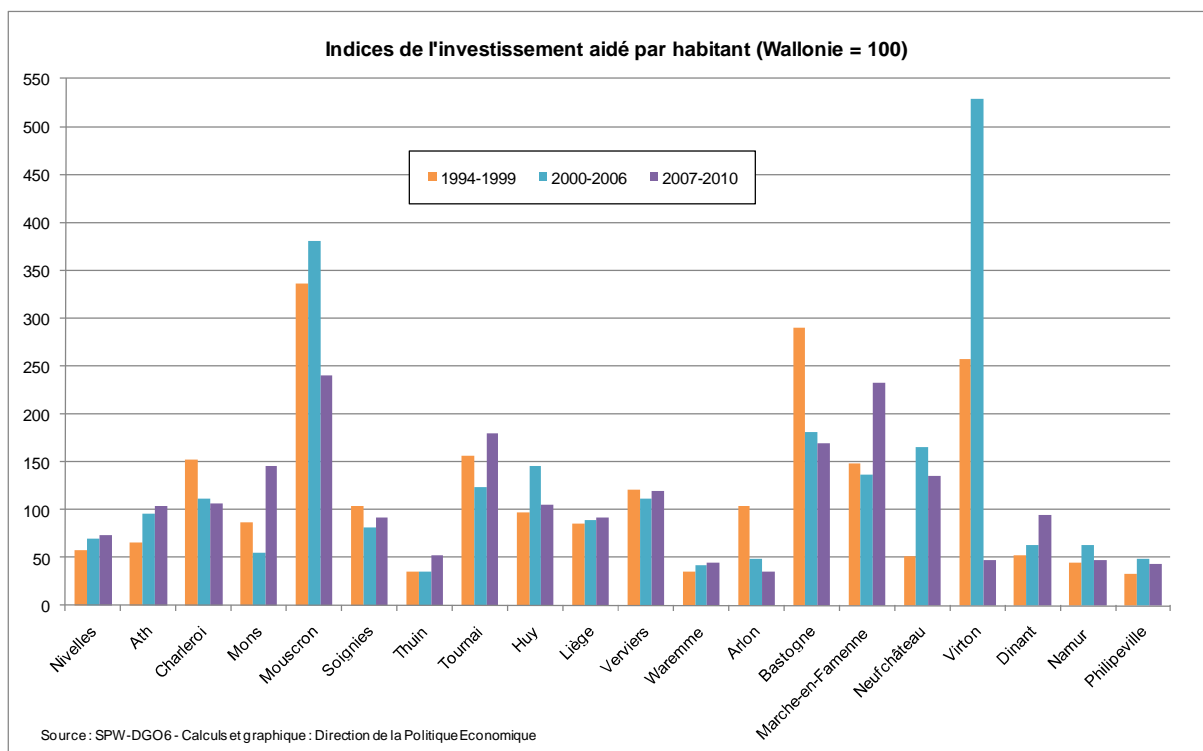
En moyenne sur l'ensemble de la période, ce sont environ 4.200 créations d'emplois qui sont liées chaque année aux aides octroyées. Pour les périodes 2000-2006 et 2007-2010, la moyenne est de 3.700 emplois par an. Concernant les Objectifs, si la moyenne s'inscrivait en net retrait pour la période 2000-2006 par rapport à la période précédente, celle-ci est en hausse au cours de la nouvelle programmation. La moyenne a par contre diminué pour les aides aux grandes entreprises. On note également une baisse pour les PME depuis 2007. On peut supposer qu'il y a effet de vases communicants avec les régimes cofinancés, qui privilégient les dossiers créateurs d'emploi.

Pour la période 2000-2006, les aides aux PME et aux grandes entreprises présentent un ratio d'aide par emploi relativement proche, de l'ordre de 54.000 Euros pour les grandes et de 55.000 Euros pour les petites entreprises. Ce ratio est plus élevé pour les régimes cofinancés. Pour les années 2007-2010, on note une nette hausse de l'aide par emploi pour les grandes entreprises, alors que ce ratio s'inscrit en baisse pour les autres régimes.



2.7 Répartition géographique et sectorielle

Le graphique ci-dessous présente les performances sous-régionales en matière d'investissement aidé par habitant. Au niveau provincial, ce sont le Hainaut et le Luxembourg qui se positionnent le mieux par rapport à la moyenne wallonne, Namur étant la moins bien positionnée. Au niveau des arrondissements, Bastogne, Mouscron, Marche, Neufchâteau, Tournai, et Charleroi se situent au-dessus de la moyenne pour les périodes 2000-2006 et 2007-2010. Ath et Verviers se situent dans la moyenne. Les arrondissements de Thuin, Waremme, Namur et Philippeville apparaissent les plus faibles, rejoints par Virton pour 2007-2010, qui voit son positionnement se détériorer nettement (celui-ci est fortement influencé par la présence sur son territoire d'une grande entreprise). On peut noter une amélioration du positionnement des arrondissements de Mons et Dinant pour la période 2007-2010 par rapport aux périodes précédentes au cours desquelles ils étaient également faiblement positionnés.

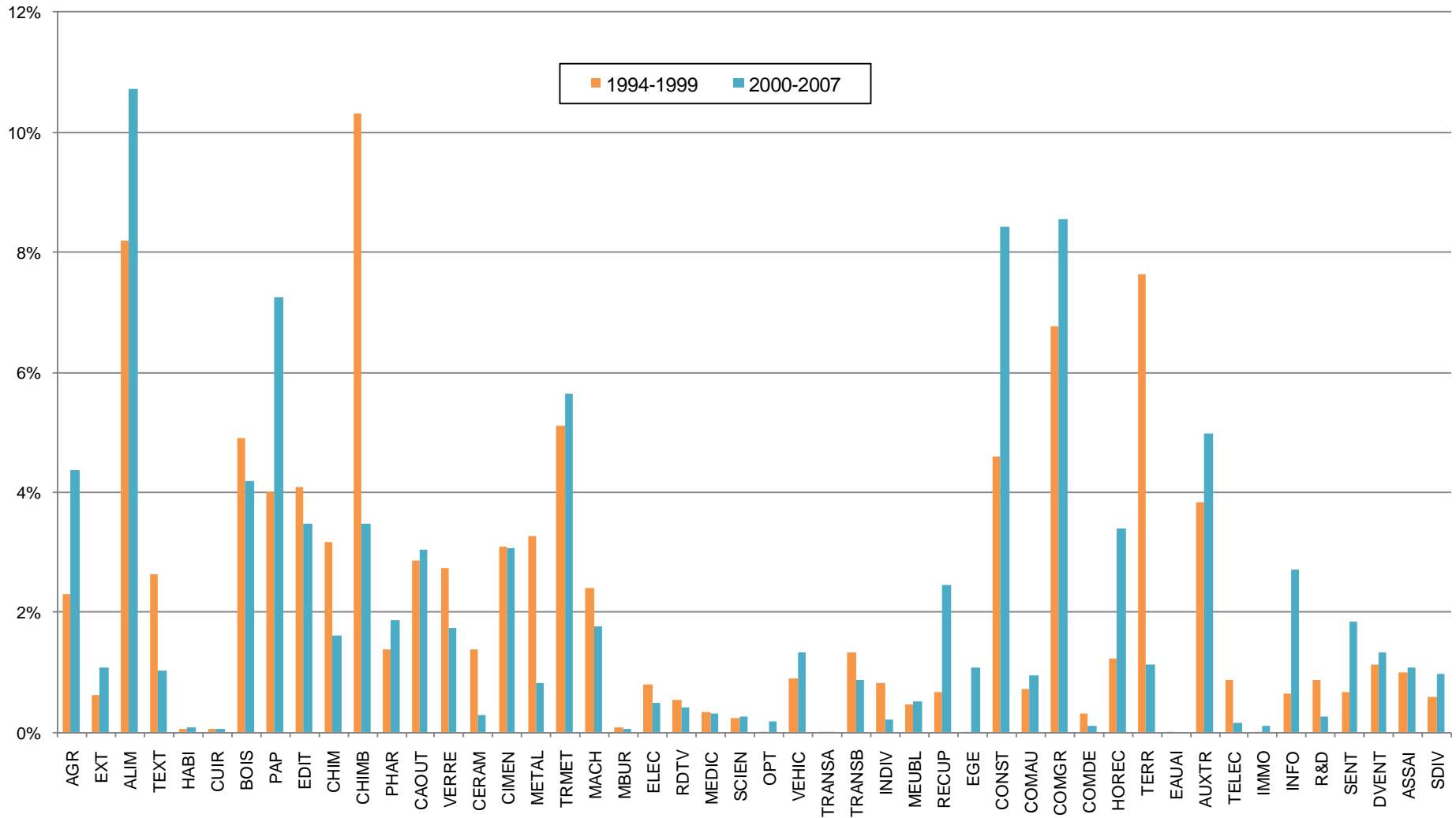


La répartition sectorielle des investissements aidés permet d'identifier quels sont les principaux bénéficiaires des aides. Suite au passage en 2008 à la nouvelle nomenclature NACE, les données relatives aux années 2008-2010 sont présentées dans un graphique distinct, la répartition sectorielle n'étant plus directement comparable à celle des périodes précédentes.

Globalement, les secteurs les plus représentés sont l'industrie alimentaire, la chimie de base, le bois, le papier, le travail des métaux, le commerce de gros, la construction et les services auxiliaires des transports. Si certains des secteurs les mieux représentés correspondent à des spécialisations wallonnes, d'autres constituent des faiblesses de la structure économique wallonne (services auxiliaires des transports, commerce de gros p.ex.). On peut noter pour la période 2000-2007, un renforcement des secteurs du caoutchouc et des plastiques, du papier, de l'alimentation, de l'agriculture, de la construction, du commerce de gros et des services auxiliaires des transports. On relève par contre une baisse importante pour la chimie de base, les céramiques, les constructions métalliques, les télécommunications et les transports terrestres. On peut également relever l'augmentation de la part de certains secteurs tels que la construction et l'assemblage de véhicules, la récupération, l'informatique, l'HORECA, et les services aux entreprises, qui ne correspondent pas à des spécialisations wallonnes.

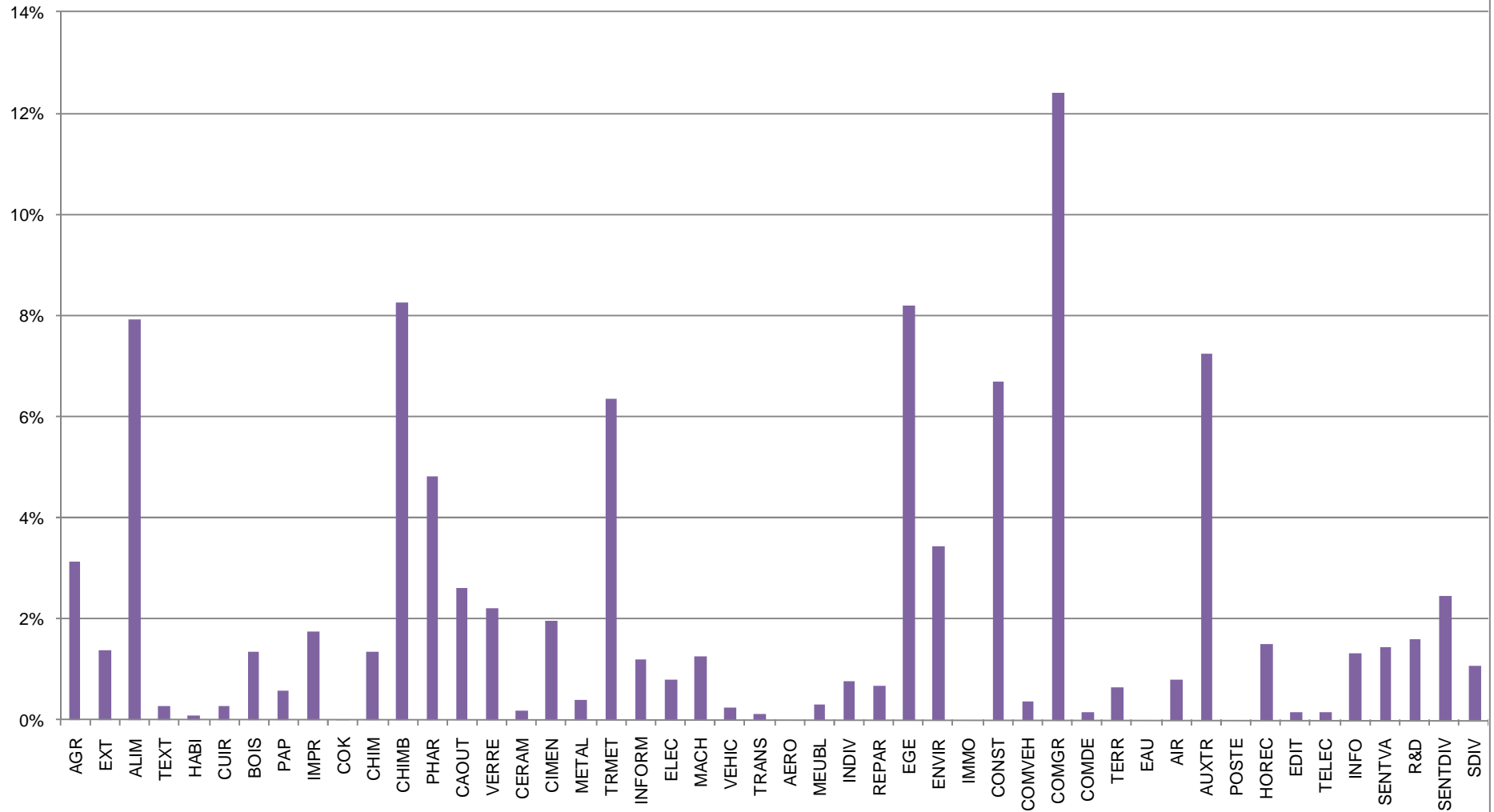
Le profil sectoriel de la période 2008-2010 fait également ressortir l'industrie alimentaire, la chimie de base, le travail des métaux, le commerce de gros, la construction et les services auxiliaires des transports comme les secteurs les plus bénéficiaires des régimes d'aide. On peut par ailleurs relever une hausse de la part de la pharmacie, des services divers aux entreprises, des activités de R&D et du secteur énergétique. Concernant ce dernier, cela relève essentiellement du Décret Environnement

Répartition de l'investissement aidé par secteur



Source : SPW-DGO6 - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique

Répartition de l'investissement aidé par secteur - 2008-2010



Source : SPW-DGO6 - Calculs et graphique : Direction de la Politique Economique